

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.
ABONNEMENT
Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50
ANNONCES

1ère Insertion (la ligne)10c
Insertion subséquente (la ligne).....5c
Annonces à long terme à prix modéré.

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 4 MARS 1904

Le dîner du club de Réforme, offert le 27 février dernier, à Montréal à l'hon. L. P. Brodeur a été particulièrement brillant. Une élite nombreuse de toutes les classes et de toutes les races assistait à cette fête. L'hon. sénateur MacKay présidait.

A l'heure des toasts, on versa d'abord une première coupe en l'honneur du Roi, puis le président proposa la santé de l'hôte de la soirée, l'hon. L. P. Brodeur. Il fut, dit MacKay le meilleur président que les Communes ont eu jusqu'ici, et il sera maintenant un ministre parfait. Ce toast fut reçu avec le plus grand enthousiasme, et c'est au milieu d'une belle ovation que l'hon. M. Brodeur se leva pour répondre.

Le discours de M. Brodeur que l'espace nous empêche de reproduire fut chaleureusement applaudi. Après avoir parlé de l'état prospère du Canada depuis 1896. L'honorable Ministre termina ainsi son discours par un mot d'éloge à l'adresse de Sir Wilfrid Laurier :

"Par son éloquence et ses talents, il a fait mieux connaître notre pays à l'étranger qu'aucun Canadien ne l'a fait avant lui. Je suis heureux de pouvoir dire que sa santé, assez faible pendant un certain temps, est maintenant excellente. Nous espérons tous qu'il nous sera conservé pendant de longues années pour travailler à l'avantage de notre pays. Il a fait plus que quiconque pour éteindre les préjugés de race et, profitant de ses leçons, nous Anglais, Ecossais, Irlandais, Français, allons nous mettre à l'œuvre, la main dans la main, pour assurer le succès et la prospérité de notre pays, le Canada".

Plusieurs santés ont été proposées et répondues par MM. Godfroy Langlois, le honorables Dandurand et Casgrain, Gervais, Rivet, P. H. Roy, et autres.

LA RIVE SUD

Enfin la situation intolérable qui était faite à la population de la rive Sud par la façon déplorable dont était exploitée la ligne de chemin qui passe de ce côté de la rivière va avoir un terme grâce à la mesure énergique prise par l'hon. M. Préfontaine. Depuis plusieurs mois déjà, il était en mesure d'enlever les lignes de la Rive Sud et du Québec Southern des mains des administrateurs qui se moquaient du public, mais il avait toujours hésité à exécuter les jugements dont il était porteur, de crainte de faire tort au public.

Samedi, sur les instances des députés de cette région, de MM. V. Geoffrion, A. Bruneau, Dr Mignault, J.-B. Blanchet, hon. L.-P. Brodeur, L.-P. Demers, M. Préfontaine s'est décidé à faire saisir le chemin de fer du Québec Sud. Un séquestre va être immédiatement nommé pour exploiter la ligne dans l'intérêt général.

On verra par notre dépêche que des ordres ont été donnés à cet effet immédiatement.

Toute la population de la rive Sud, qui a été si maltraitée sera heureuse d'apprendre la bonne nouvelle qu'elle est débarrassée du joug des compagnies qui l'ont nargués depuis si longtemps. Par sui-

te de l'action prompte et efficace de l'honorable ministre de la marine et de ses collègues et amis, les affaires vont maintenant changer de face et avant peu la ligne pourra passer aux mains d'une compagnie sérieuse et décidée à donner satisfaction au public.

Le Canada.

Ottawa 29.—L'hon. Préfontaine qui depuis plusieurs mois déjà avait obtenu des jugements contre le chemin de fer de la Rive Sud et le Québec Southern s'est décidé à la demande des députés des comtés de Verchères, Chambly, Richelieu, Yamaska, St-Hyacinthe Beauville et Iberville à opérer une saisie de la ligne afin de pouvoir assurer à la population de ces comtés un service convenable qui leur faisait absolument défaut depuis longtemps.

Le ministre des chemins de fer, désireux en cela de prêter toute l'assistance possible à son collègue représentant le district de Montréal, à immédiatement donné instruction à ses procureurs de prendre toutes les procédures nécessaires pour mettre la ligne sous séquestre et en permettre l'exploitation régulière jusqu'au jour où elle pourra être vendue et passer ainsi entre les mains de personnes capables de remplir leurs obligations et de satisfaire les légitimes besoins du public.

Washington, 25.—Les représentants de la "Commercial Cable Co", ont demandé au gouvernement des États Unis l'autorisation de se servir de la ligne des câbles projetés d'un câble projeté entre l'Amérique et le Japon.

La raison de cette requête est que l'on craint que les Russes n'occupent les câbles qui relient Shanghai, en traversant la mer Jaune. S'il en était ainsi, le Japon serait complètement isolé.

On a sérieusement étudié la question de savoir si, en donnant la permission demandée le gouvernement américain ne violerait pas la loi de la neutralité. Le gouvernement a décidé dans la négative.

Séoul, 27.—Le gouvernement de la Corée a décidé d'ordonner aux troupes coréennes de se joindre à l'armée japonaise.

L'armée actuelle de la Corée est forte de 17,000 hommes armés à l'europpéenne ; elle est bien exercée.

Saint-Petersbourg, 27.—Une dépêche de Port-Arthur dit que l'attaque du 25 s'est terminée par une victoire complète pour les Russes. Les batteries des forts ont fait subir des pertes sérieuses aux Japonais.

Washington, 27.—On a reçu à la légation japonaise, le texte du traité négocié entre la Corée et le Japon. Les principaux articles sont : "Dans le but de maintenir une amitié solide et permanente entre les deux pays, établir la paix en Extrême-Orient, le gouvernement coréen accordera une confiance absolue au gouvernement japonais et suivra les avis de ce dernier, en ce qui regarde les réformes administratives à faire.

"Le Japon, dans un esprit d'amitié, assurera le repos et sauvegarde de la maison impériale de la Corée.

"Le Japon garantit l'indépendance et l'intégrité du territoire coréen.

"En cas où l'intégrité territoriale de la Corée serait menacée, le Japon prendra les mesures que les circonstances nécessiteront, et la Corée devra l'appuyer.

"Le Japon, dans ce dernier cas, pourra occuper les positions stratégiques qu'il jugera à propos".

St-Petersbourg, 29.—D'après une dépêche de Liao Yang, en date du 28 février, les Chinois de la rivière

Yalou affirment que l'avant-garde de la cavalerie russe, après avoir traversé la rivière Yalou et s'être avancée en Corée à une distance d'environ 200 verges, a engagé le feu avec les Japonais. Les Japonais se sont enfuis après avoir abandonné leurs chevaux qui sont tombés aux mains des Cosaques. Le général Linewitch a lancé à leur poursuite des cavaliers et une brigade d'infanterie avec l'ordre d'occuper le nord de la Corée.

Londres 27.—La "Gazette" de Westminster, dit que la nomination de M. Blake comme président intérimaire du comité de la Chambre des Communes de Westminster, sera bien accueillie par l'opinion publique. C'est, dit-elle, un homme bien mérité que le gouvernement vient de rendre à l'un des députés nationalistes les plus respectés.

Tokio, 1.—La cour coréenne a fait un don de \$100,000 aux hôpitaux de la Croix-Rouge. Les ambassadeurs anglais et américain à Séoul sont en faveur du protocole coréen japonais. Les autorités locales ont reçu ordre du gouvernement de Tokio, de protéger le consul russe à Fusan, Corée, et de l'aider à se rendre à Moji, Japon, afin qu'il aille de là à Nagasaki, d'où il pourra se diriger vers son pays.

Wei-Hoi-Wei, 1.—L'escadre Japonaise a été aperçue au large de Shantung Wm Wong Choue, le nouveau ministre coréen en Chine, se rend à Pékin. Au cours d'une conférence qu'il a eue avec M. S. Lockhart, ministre anglais à Wei-Hai Wei, M. Choue a exprimé l'opinion que le nouveau traité entre la Corée et le Japon fortifiera la situation de la Corée et lui donnera une nouvelle vie, pour l'avenir. Les Coréens, dit-il, reconnaissent les intentions honnêtes du Japon ; le développement de la Corée est assuré pourvu que le Japon sorte triomphant de sa lutte contre la Russie. La Corée aidera son allié de toutes ses forces.

On calcule que le 20 mars la Russie comptera, en Extrême-Orient, 5,000 d'artillerie, 8,000 ingénieurs et 25,000 gardes de chemins de fer.

Tout de même certains stratèges sont convaincus que la Russie se contentera d'une campagne de défense jusqu'à ce qu'elle soit entièrement préparée à repousser son ennemi.

La marche des troupes japonaises en Corée est, dit-on, considérablement affectée par l'infériorité des chevaux japonais. On dit même que la plupart sont absolument inutilisables.

Londres, 2.—La rumeur circulait, ce matin, dans les couloirs de la Chambre des Communes, que Port-Arthur avait capitulé. Il a été impossible de retracer la source de cette rumeur à laquelle personne n'ajoute foi.

La toux

La plus tenace est apaisée rapidement avec quelques doses de BAUME BRUSAL.

L'action de ses principes sédatifs et balsamiques modifie les sécrétions irritantes des bronches ; le calmo qu'il procure est réellement réparateur.

Frédéricton, N.-B. 1 mars.—L'église catholique de Ste-Anne, à French Village, comté d'York, a été détruite par un incendie aujourd'hui. Elle avait été construite il y a soixante ans. La cloche avait été présentée aux catholiques par le roi de France, avant la conquête. Elle avait aussi un missel vieux de plus de deux cents ans. Pertes \$2,500 ; assurance, \$1,000.

Moscou, 1.—Le Club des Nobles a voté \$50,000 pour le fonds de la marine et \$25,000 pour la Société de la Croix Rouge.

Un marchand de tabac, nommé Bostanialgio, a donné 2,000,000 de cigares, et le propriétaire d'une raffinerie, M. Tereschchenko, un char de sucre à la Société de la Croix-Rouge.

Paris, 22.—Le correspondant de l'Echo de Paris à St-Petersbourg dit qu'il est rumeur que la nomination du général Kuropatkin au poste de commandant de l'armée russe en Mandchourie, signifie la perte du prestige auprès du tsar, du vice-roi Alexieff.

Voici, dit le correspondant, la vérité à ce sujet :

"Le tsar demanda au vice-roi s'il ne croyait pas nécessaire d'envoyer un général pour commander les troupes, si oui, lequel il préférerait. "Le vice-roi répondit qu'il était nécessaire d'avoir un général pour commander l'armée de terre, mais qu'il n'avait aucune préférence.

"A cela, le tsar demanda au vice-roi si la nomination du général Kuropatkin lui serait agréable.

"Absolument, répondit le vice-roi, mais je prie Votre Majesté de me relever de toutes les responsabilités des opérations de l'armée, que prendra le général Kuropatkin".

Alexieff reste vice-roi, tandis que le général en chef a le pouvoir de communiquer directement avec le tsar.

Maintenez vos enfants en bonne santé

Avec des organes digestifs et bon état, les enfants n'ont pas à craindre la maladie. Ils jouiront d'une bonne santé, auront un teint rose, un bon appétit et seront heureux. Ils dormiront bien et profiteront vite. Vos enfants auront toujours une bonne santé, si vous leur faites prendre des Tablettes Baby's Own, qui guérissent toutes les affections stomacales et intestinales, la nervosité, l'irritation à l'époque de la dentition, casse les rhumes et la fièvre, prévient le croup et détruit les vers. Et vous avez une garantie formelle qu'il n'y a ni narcotique, ni drogue délétère dans ce médicament. Mme Joseph Herbert, Killarney, Ont., dit : "Je suis heureuse de dire que les Tablettes Baby's Own ont fait beaucoup de bien à mon bébé. J'ai aussi passé quelques-unes de ces tablettes à certaines de mes amies qui ne les ont pas trouvées moins bonnes". Tous les marchands de remèdes en vendent, ou on les enverra par la poste à raison de 25 cents la boîte à ceux qui écriront à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Mgr Proulx, ancien curé de St-Lin, est mort le 1er mars, à Ottawa, après une longue et cruelle maladie, qui le retenait aux portes du tombeau depuis environ deux mois.

Madame Edouard Raymond Fabre, mère de feu Monseigneur Fabre, archevêque de Montréal, est décédée le 26 février, à sa demeure, angle des rues Laguchetière et Saint-Hubert, Montréal.

La défunte, née Luce Perrault, était la fille de feu Julien Perrault et d'Euphrosine Lamontagne. Elle naquit le 20 juin 1811 et se trouvait par conséquent âgée de 92 ans, 8 mois et quelques jours.

Rome le 25.—Bien que le pape ait décidé que le Vatican prendra part à l'exposition de Saint-Louis, il a refusé d'envoyer le cardinal Satolli pour le représenter officiellement. Le cardinal visitera probablement les États-Unis privé-ment, consacra la nouvelle cathédrale Saint-Patrick, à New-York, et se rendra ensuite à Saint-Louis.

La Chambre des Lords, en Angleterre, vient d'adopter en deuxième délibération le projet de loi concernant le système métrique. Il ne faudrait pas croire pour cela que le "yard" et le gallon impérial soient près de disparaître. C'est tout de même un grand pas de fait vers l'unité des poids et mesures dans le monde.

Un nouveau cours pour la fabrication du fromage vient d'être inauguré à l'école d'industrie laitière et durera 3 semaines. Ce cours sera suivi par une cinquantaine d'élèves paraissant tous bien disposés à se perfectionner dans l'art de fabriquer les meilleurs et les plus beaux fromages.

Arrangements pour la Grande Exposition Universelle

M. G. T. Bell, du chemin de fer du Grand Tronc, est revenu de la Convention des Agents généraux de billets et passagers Américains tenue à St-Louis, à laquelle convention des arrangements ont été pris pour des excursions sur les lignes de transport du pays en rapport avec l'exposition universelle, en rapport avec les voies terminales de St-Louis et l'exécutif de l'exposition. Cette consultation sera de nature à allier matériellement les diverses associations qui s'occupent du trafic des passagers à s'occuper pour le bon du sujet au plus en détail. Il a été reconnu, à St-Louis, qu'il était préférable que chaque groupe agisse séparément et dans ce but les associations de passagers de la Nouvelle Angleterre, du Grand Tronc et Central s'assemblent à New-York cette semaine.

Au banquet donné par la ligue des hommes d'affaires de St-Louis aux officiers visiteurs, M. Bell a parlé en faveur des lignes canadiennes qui avaient reçu des compliments de l'administration de l'exposition pour la publicité comparativement considérable qu'elle avaient déjà faite dans le but de promouvoir le succès de l'exposition, pour laquelle l'administration a déjà dépensé plus de \$5,000,000 à part les millions dépensés pour chaque état et territoire. Pays étrangers, exposants individuels, concessionnaires qui porteront la valeur totale à 50 millions de dollars.

L'annonce faite par M. Bell que le Grand Tronc mettrait en circulation, pendant l'exposition, un service double de trains quotidiens entre la métropole du Canada, Montréal et St-Louis, en passant à travers les principales villes du Dominion, Toronto, Hamilton, London, etc, fut accueillie avec une vive satisfaction par les hommes d'affaires et les officiers de l'exposition présents au banquet.

La psychologie de l'annonce

Un journaliste allemand vient de se livrer à une étude tout à fait spéciale qu'on pourrait intituler : "La psychologie de l'annonce".

Il résulte de son travail que, pour avoir quelque effet, une annonce doit paraître au moins dix fois à peu près à la même place.

À la première insertion, le lecteur ne la voit pas ; à la deuxième, il la voit mais ne la lit pas ; à la troisième, il la lit ; à la quatrième, il s'informe du prix de l'article commandé ; à la cinquième il note l'adresse ; à la sixième, il en parle à sa femme ; à la septième, il se promet d'acheter ; à la huitième, il achète ; à la neuvième, il en parle à ses amis ; à la dixième, les amis en parlent à leur femme.

Alors, la multiplication survenant, vous jugez de l'effet !

Une légende Coreenne

La Corée qui va bientôt voir commencer tragiquement son histoire, n'est encore qu'un pays de légendes, comme le fut naguère le Japon, et la fondation de l'empire du Matin reste confusément perdue dans la nuit des temps. Les Coreennes eux-mêmes ne savent de l'origine de la dynastie de leurs souverains que la légende suivante :

La favorite du roi d'une province du nord de la Chine se promenait au bord d'une rivière, lorsqu'elle aperçut une petite brume qui prit aussitôt la forme d'un œuf et de cet œuf, elle vit sortir un enfant qu'elle apporta au roi son maître. Le roi furieux jeta le pauvre petit être en pâturage aux cochons qui, au lieu de le dévorer, l'entourèrent de soins et lui donnèrent à manger ; ce que voyant le roi, émerveillé, fit porter l'enfant dans son palais et l'appela "Lumière de l'Orient".

L'enfant grandit, devint un archer émérite dont son protecteur inconstant fut bientôt jaloux et qu'il chassa. Le fugitif arriva à la rivière Yalou ; ayant lancé une flèche dans l'eau, des milliers de poissons surgirent instantanément et lui firent de leurs corps un pont qui lui permit de gagner l'autre rive. La "Lumière d'Orient" trouva un peuple aimable qui le choisit pour roi.

Ainsi fut fondée la dynastie coreenne dont le représentant actuel porte le nom de euphonique de Lé Ksi.

L'AMOUR

Tout homme a senti, ne fût ce qu'un jour, cette étrange ivresse. Il y a un visage dont l'éclat illumine ses insomnies, des yeux dont il a cherché le regard comme une plante cherche l'air et le soleil ; une voix entre toutes a fait tressaillir les cordes intimes de son âme ; et il a cru que ce visage, ce regard, cette voix, étaient nécessaires à sa vie.

Qui n'a passé le soir sous une fenêtre endormie, avec l'espérance d'y voir seulement glisser une ombre ?

Qui n'a ramassé une fleur tombée ou jetée, pour la garder toujours.

On a été jaloux, on a versé des larmes dont on se souvient encore, dont on savoure encore l'amertume, chère, longtemps après avoir oublié l'objet de tant de douleurs.

Un lieu a été sacré sur la terre et l'on s'y est rendu, seul, afin de revoir l'herbe foulée au pas de cette paix de la jeunesse, qui semblait laisser partout des vestiges adorés.

Quelle but que l'on ait voulu poursuivre à l'heure ravieuse de ces premiers élan où l'on croit tout atteindre, on s'est dit : une seule âme, un seul regard me suivront dans la carrière ; un cœur, un seul cœur, fera des vœux pour moi, se réjouira si je triomphe, si je succombe... Et de tous les rêves de gloire ça été le plus doux. Oui tout homme a été plus ou moins longtemps sous l'empire d'une femme, qui souvent ne l'a pas su.

LOUIS VEUILLOT.

Roberval, 29.—Douze personnes ont perdu la vie dans la nuit du 28 au 29 février, au cours d'un désastreux incendie qui a réduit en cendres la résidence de Thomas Guay, à Saint-Félicien. Tout le monde qui se trouvait dans la maison au moment où le feu s'est déclaré ont péri, et personne ne racontera jamais les horreurs de cet épouvantable sinistre.

Les victimes sont les huit enfants de M. Thomas Guay, fils, les trois enfants de M. Philippe Gagnon, gendre de M. Thomas Guay, père, et Mme Philippe Gagnon.

Les a tous supplantés

Le BAUME BIUMAL par son efficacité, a supplantés tous les remèdes préconisés jusqu'à ce jour pour le traitement des affections de la gorge, en calmant l'irritation. Seulement 25 cents la bouteille.

Les mauvais effets de la cigarette

Depuis plusieurs années, la presse en général, a démontré les mau-

vais effets de l'usage de la cigarette chez les jeunes gens surtout. N'empêche pas que l'on voit encore de mauvais jeunes gens en faire un usage immodéré. Si l'on rencontre aujourd'hui un jeune homme de quinze à vingt ans, généralement, il vous parlera sensément, mais il aura à la main une cigarette, et même vous en offrira une. Il a les doigts, l'index et le pouce tout teints de nicotine. Quand donc les parents de ces jeunes gens pourront ils leur faire comprendre que c'est ni plus ni moins qu'un poison violent qui leur ôte l'intelligence, et qui les conduit au tombeau.

Un exemple entre cent vient de confirmer ce que nous disons.

Ces jours derniers, un jeune garçon d'une quinzaine d'années, et qui avait devant lui un bel avenir, étant fort, bien constitué, s'était malheureusement adonné à cette fatale passion de la cigarette. Malgré toutes les remontrances qu'on pouvait lui faire, il s'obstinait toujours à faire usage de la cigarette, — deux paquets par jour. Le résultat est qu'aujourd'hui, il git sur un lit de douleurs, et d'après les médecins, ses jours sont comptés. Il est la victime de cette passion de la cigarette.

AVIS est, par les présentes, donné que "La Compagnie du Pont St-Pie", corps politique et dûment incorporé par lettres patentes émises sous le Grand Scieu de la Province de Québec, en date du quatorzième jour de mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, étant aux droits de Hilaire Théberge à lui conférés par acte du Parlement de la Province du Canada, passé à la seconde session du septième parlement du Canada dans la vingt-sixième année du règne de Sa Majesté la Reine Victoria, en l'année mil huit cent soixante-trois (1863), étant le chapitre 32ème des statuts passés à cette session, sanctionné le cinquième jour de mai mil huit cent soixante-trois (1863), s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte amendement le dit statut chap. 32 Viet. 26 (1863) ainsi passé par le parlement de la Province du Canada afin de permettre de reconstruire à un autre endroit, dans les limites du privilège accordé par tel statut, le pont actuellement existant au sujet duquel le dit statut a été passé, ainsi que les barrières, maison pour la collection des péages et autres choses en rapport avec l'exploitation du dit pont.

La reconstruction devant être faite à environ deux arpents en amont du pont du chemin de fer exploité par la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, en la paroisse de St-Pie, dans le comté de Bagot, sur la rivière Yamaska, sur le lot numéro six cent trente-sept (637) du cadastre officiel de la paroisse de St-Pie, en le village de St-Pie, du côté nord-est de la dite rivière Yamaska et, du côté sud-ouest de la dite rivière, sur le lot numéro six cent soixante-deux (662) du même cadastre, en la paroisse de St-Pie.

Tel pont à être reconstruit devant avoir les dimensions suivantes : deux cent dix pieds de longueur ; dix-huit pieds de largeur ; une distance de cinquante pieds entre les piliers ; une hauteur des piliers de dix-sept pieds.

Le tout avec droit d'expropriation des terrains nécessaires à construction, entretien et maintien des dits pont, barrières, maison pour la collection des péages et autres choses en rapport avec l'exploitation du dit pont ; sans préjudice à tous droits accordés par le dit statut chap. 32 Viet. 26 (1863) pour la perception des péages et à tous pouvoirs mentionnés.

St-Hyacinthe, 1er mars 1904,

BOURGAULT & MARCEAU
Procureurs des Réquérants.

Dangers pour les femmes

LA VIE DE TOUTES LES FEMMES MENACÉE PAR DES TROUBLES SECRETS

Une méthode simple et certaine par laquelle les maux des jeunes filles et des femmes peuvent être surmontés.

La santé de chaque femme dépend de son sang, de sa richesse, de sa régularité. Parfois, il est difficile de croire que presque tous les maux ordinaires proviennent du sang, quelque différents qu'ils puissent paraître. Il est difficile, par exemple, de se persuader que le rhumatisme et l'indigestion sont l'un et l'autre causés par le mauvais sang et sont guéris par le bon sang. Mais il ne saurait y avoir de doute dans le cas des troubles secrets de la vie d'une femme depuis quinze à cinquante ans. Le sang est clairement la cause de toutes les irrégularités de sa santé. Alors, surviennent les symptômes de maladies secrètes, les maux de tête, les maux de dos et de côté ; la

pâleur des joues, la perte de l'éclat des yeux, le manque d'appétit, l'irritation nerveuse, l'hystérie et la biliosité ; la faiblesse et la langueur ; le malaise et le découragement et tous les ennuis et accablants malaises qui sont le lot des femmes en mauvaise santé. C'est le sang qui est à blâmer dans tout cela. Quand le sang est riche et rouge, régulier. Il y a bien peu de malaises dans la vie de la fille ou de la mère. C'est pour cette raison que les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles valent leur pesant d'or pour chaque femme. Elles font un sang nouveau, chaque dose fait courir dans les veines un sang pur, fort, riche et rouge, qui atteint la cause secrète de la mauvaise santé. Le sang nouveau ramène la régularité et fortifie tous les organes spéciaux pour l'accomplissement de leurs fonctions particulières. Les Pilules Roses du Dr Williams chassent les maux de dos et les maux de tête, aiguissent l'appétit et réveillent les énergies, calment les nerfs et rendent aux jeunes pâlies l'éclat rose de la santé. C'est là la mission spéciale des Pilules Roses du Dr Williams et il n'y a pas d'autres remède au monde qui pourrait la remplir avec succès. Mme Geo. Danby, de Tillbury, Ont., a constaté la véracité de ces déclarations et raconte ce qu'elle sait pour le bénéfice d'autres femmes souffrantes. Mme Danby dit : "Je crois que les Pilules Roses du Dr Williams sont une bénédiction pour les femmes souffrantes. Pendant longtemps, je souffrais beaucoup des maux qui affligent tant de personnes de mon sexe. J'étais constamment excessivement nerveuse, souffrant beaucoup de maux de tête et d'indigestion. De fait, j'étais dans un état des plus misérables quand je commençai l'usage des Pilules Roses du Dr Williams, mais après les avoir prises pendant peu de temps je commençai à aller mieux et, grâce à leur usage, je suis comme une nouvelle femme. Je suis certaine que si les femmes prenaient les Pilules Roses du Dr Williams elles seraient convaincues du grand bien qu'elles peuvent accomplir".

Ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour Mme Danby elles peuvent le faire pour toutes les filles qui grandissent et toutes les femmes malades du Canada, si elles les prennent judicieusement et raisonnablement. Mais vous devez vous assurer d'avoir les véritables avec le nom au long, "Dr Williams' Pink Pills for Pale People", sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. On peut les avoir chez les marchands de remèdes ou par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.,"

BLANCS de REÇUS de Dimes en livret de 100. — 25 cts par la maille.

BLANCS de REÇUS pour Rente de Banes, en livrets de 100. — 25 cts par la maille.

BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs de Reçus ordinaires, Blancs de Biliets. En livrets de 100. — 25 cts.

Charbon et Bois

Voici le temps des pluies et neige ; si vous n'aimez pas le charbon et bois trempé et glacé, venez faire vos achats chez BOUSQUET & CADORETTE. Ils ont du Charbon et Bois de toutes sortes dans leurs hangars, à des prix qui défient toute compétition.

BOUSQUET & CADORETTE, Coin des rues GIRONARD et St-MICHEL, (Près du Viaduc) TEL. BELL 261. St-Hyacinthe.

MAISON A VENDRE, Coin des rues St-Antoine et St-Hyacinthe, en brique solide, 12 appartements, chauffage à l'eau chaude, éclairage à l'électricité, Bains, etc. Cave spacieuse. Aussi hangar, remise, étable.

S'adresser à J. A. COTÉ, St-Hyacinthe.

WANTED

SPECIAL REPRESENTATIVE in this county and adjoining territories to represent and advertise an old established business house of solid financial standing. Salary \$21 weekly, with expenses, paid each Monday by check direct from headquarters. Expenses advanced ; position permanent. We furnish everything. Address, The Columbia, 630 Monon Bldg., Chicago, Ill. 6s.

El Mask, 5 cts



HENRI MARIN
Magasin de Chaussures
61 RUE ST-FRANCOIS
Place du Marché
ST-HYACINTHE
ASSORTIMENT GENERAL DE CHAUSSURES POUR HOMMES FEMMES ET ENFANTS
Spécialité : La célèbre Chaussure Américaine pour Dames.
"DOROTHEE DODD"
Valises, Sacs de voyage, etc.



GOLD DUST
LA MEILLEUR Poudre A Laver
Nettoie toute chose sans exception
Si votre épiciers ne vend pas la poudre à laver GOLD DUST, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/4 de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

1 Piastre Morte 1 Piastre Vivante
Est celle que vous cachez, qui ne vous rapporte rien, et qui est exposée à se perdre à tout moment.
Est celle que vous placez à la Banque, ou elle est toujours en sûreté et rapporte toujours de l'intérêt.
EASTERN TOWNSHIP BANK
Fondée en 1859.

COMMANDEZ VOS CARTES DE VISITE AU BUREAU DE.....
A VENDRE—La superbe propriété et résidence de L. J. O. Gendron, située Boulevard Gironard. S'adresser à L. J. O. Gendron E. T. Corset Co

LA TRIBUNE Emporium, 10c

En Ville

L'assemblée annuelle de la Chambre de commerce du district de St Hyacinthe a eu lieu le 25 du courant, sous la présidence de M. J. B. St-Pierre, vice président de l'association. Les membres suivants étaient présents: MM. Jos. Brodeur, T. Halley, Frs. Gervais, Jos. Huette, H. Petit, J. C. Brodeur etc., et le secrétaire M. J. Trahan.

Les minutes de la précédente session ont été lues et approuvées sans discussion.

Le comité désigné pour préparer les règlements de cette chambre présente un projet de règlement concernant ses intérêts. Après discussion, clause par clause, de ce règlement, il fut adopté pas une résolution proposée par M. Frs. Gervais, appuyée par M. Jos. Huette. M. J. C. Brodeur, secondé par M. Frs. Gervais propose que M. D. T. Bouchard, journaliste soit admis à faire partie de cette chambre, en qualité de membre. Adopté.

J. G. TRAHAN, sect.

LE ROSAIRE.—Sommaire du numéro de mars:

Gravures: Le Christ en croix, R. P. Besson, O. P.; Véronique. Texte: Mgr Gravel, 1er évêque de Nicolet, La Rédaction; Approbation de l'œuvre du Noviciat; L'œuvre de la vie, T. R. P. Didon, O. P.; Saint Grégoire et la Schola Cantorum; Une figure de la Passion; Ste Catherine de Ricci, (Fin) T. R. P. Boitel, O. P.; L'Auréole de la Jeunesse, R. P. Garaud, O. P.; La lecture: 3ième article: Les mauvaises lectures, T. R. P. Hage, O. P.; Véronique, R. P. Vuillermet, O. P. Chronique—Bibliographie—Prédications—Nos morts.

M. Jos. Plamondon, un ancien patriote de 37 et vieil ami de la cause libérale est décédé à St-Hyacinthe le 28.

Le défunt était âgé de 87 ans et cinq mois. Il demeurait aux limites de la ville, en bas de la rivière, chez son fils.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi à la cathédrale.

Liste des objets du dernier bazar, qui n'ont pas encore été réclamés: M. Emma Bernard, Emma Delorme, M. L. Brodeur, Florentine Laurence, Cordélie Petit, Mme. Mc Moran, Albina Dutilly, Emma Brodeur, Norbert Jannotte, A. Dion, Jos. Huette, Philippe Bovilliers, Marie-Anne Flibotte, Alma Lavalée, Sen. Houle, Napoléon Tanguay, Elie Rouleau.

Le terme de mars de la Cour Supérieure s'est ouvert mercredi matin, sous la présidence de l'honorable juge Madore. Le rôle est peu chargé, parce qu'il ne s'est pas écoulé assez de temps depuis la dernière élection, pour préparer les causes.

Mlle Imelda Bédard, fille de notre concitoyen M. L. G. Bédard, manufacturier, a définitivement revêtu l'habit des religieuses Dominicaines au couvent de Baltimore.

M. l'abbé Ouellette, Supérieur du Séminaire, est parti lundi (le 29) pour les Etats-Unis. Il se rend à Savannah, Floride. Son état de santé l'oblige à prendre du repos.

Lundi prochain, fête de St. Thomas, le Rév. Père Delor, le brillant prédicateur du carême à Notre-Dame, à Montréal, donnera le sermon à Notre Dame du Rosaire.

Le contrat pour la pose des appareils de plomberie de la nouvelle bâtisse du Revenu de l'Intérieur a été accordé à M. O. Daoust.

M. Alfred Lapalme fêtait mercredi soir le 48e anniversaire de sa naissance. Comme ce jour coïncidait avec l'ouverture de son nouveau magasin, ses amis en profitèrent pour aller lui présenter leurs félicitations et lui offrir avec leurs souhaits un superbe aménagement de bureau des plus complets.

Il y eut discours, chant et musique, rafraichissements. Tous se séparèrent à une heure avancée, emportant de cette fête intime un agréable souvenir.

Notre confrère L'Union annonce qu'à partir du 15 mars, il réduira sa publication à 3 fois par semaine.

Le système à l'électricité pour dégeler les tuyaux souterrains est ce qu'il y a de plus effectif. Aujourd'hui tout le monde a de l'eau.

Mme et Mlle Nichols ont laissé définitivement St-Hyacinthe dimanche dernier pour aller demeurer à Fraserville.

Nous accusons réception du 11e Rapport annuel (1903) de l'Hôpital des Sœurs de la Charité de Lewiston, Me. C'est une intéressante brochure, imprimée sur papier de luxe et illustrée de plusieurs jolies vignettes.

On prête au Rév. M. C. A. Beaudry, procureur à l'évêché, l'intention de partir très prochainement pour l'Europe.

Nos félicitations au Courrier de St-Hyacinthe qui vient d'entrer dans sa 51ème année.

Mlle Mary Sanderlands, de Guelph, Ont., est en promenade à St-Hyacinthe, chez le Lt.-Col. Sicotte.

M. Bousquet, E. E. M., fils de M. Wilfrid Bousquet, de St-Denis, était à St-Hyacinthe.

Conseil de Ville, 26 fév. 1904.

Lecture est donnée au Conseil d'un bref de la Cour Supérieure et de sa déclaration dans cette affaire de M. F. Coderre qui réclamait de la Cité des dommages-intérêts pour un accident causé par l'état défectueux d'un trottoir.

M. Blanchet l'avocat de la corporation, a fait une enquête à ce sujet et l'opinion qu'il communique par lettre au Conseil conclut que la demande du plaignant n'est pas fondée.

M. Lussier propose que les documents soient remis à l'avocat de la corporation qui décidera de l'affaire. La motion est secondée par M. Carreau et adoptée par le Conseil.

Le Club National Ouvrier, par l'entremise de son secrétaire, M. Samson suggère au Conseil une importante réforme municipale. Pour être qualifié à voter, un électeur municipal devrait avoir payé toutes ses taxes dès le premier décembre.

M. Lussier, secondé par M. Gemme, propose que le Greffier réponde au Club Ouvrier que la question sera étudiée sérieusement par le Conseil Résolu.

Le chef de police soumet au Conseil son rapport de l'examen qu'il a fait des églises de la ville.

A la cathédrale, besoin d'une escalier pour desservir la partie isolée du jubé et fonctionnement plus facile des différentes portes qui sont en nombre suffisant.

A Notre-Dame, élargissement de la grande allée, de la nef et des allées du premier jubé.

Le chef a aussi visité le sous-basement de la cathédrale. Il a remarqué que les fenêtres qui offrieraient autant d'issues en cas de danger sont ordinairement barrées et fonctionnent péniblement.

L'échevin Lussier est heureux de reconnaître publiquement le zèle éclairé que notre chef manifeste en toute occasion.

Quant aux suggestions qu'il fait au Conseil, avant de rien décider on attendra le rapport de l'officier du Gouvernement qui a visité déjà ces mêmes bâtisses.

Une lettre du Frère Antoine, directeur du Collège du Sacré Cœur, demande une réduction de \$100, de la taxe d'eau actuellement payée par cette maison. Cette taxe est très élevée, dit-il: \$400.

Le Frère Antoine profite de l'occasion pour faire connaître au Conseil l'état de sécurité parfaite que ce collège offre en cas d'incendie. Trois escaliers passent par les divers étages. Il y a des boyaux en nombre suffisant à chaque étage. La nuit un gardien visite à plusieurs reprises toutes les pièces de la maison. Le feu n'est donc pas à craindre.

L'étude de la question est remise à plus tard.

Autorisation est donnée au comité de police de demander des sou-

missions pour les habits d'été des constables. Le comité fera rapport ensuite.

STE HELENE, 1er mars.—Dois-je parler du mauvais temps qui rend désagréable ce premier jour du mois cher aux fervents de St-Joseph? Evidemment ce qu'il y a de mieux à faire c'est de ne pas maugreer et de laisser neiger à plein ciel.

A vrai dire, c'est même un peu drôle et consolant de voir tomber tous ces torrens blancs. La provision d'un haut finira par faire défaut et... ensuite, ce sera la fin si non le déluge. En attendant, songeons que le froid et la neige doivent beaucoup plus incommoder les deux peuples qui sont aux prises que nous Canadiens qui n'avons qu'à demeurer spectateurs des promesses de ces deux rivaux. Tout probablement, à cause de la saison rigoureuse et pour mille autres plus plausibles il ne nous sera pas donné durant plusieurs mois de voir s'entrechoquer les armées ennemies.

Puisque ces peuples n'ont pu éviter la guerre il devient intéressant de les suivre au champ d'honneur.

Qui l'emportera des deux? Sera-ce l'ours Moseovite ou le rusé et fin matois, Japonais de son petit nom.

St-François Xavier qui versa son sang pour la conversion des insulaires il y a déjà trois siècles et demi, aurait bientôt conquis nos sympathies pour ses vaillants Japonais si prompts à accepter tout progrès et à entendre les vérités éternelles. Mais le spectre du péril jaune paraîtrait bientôt menaçant et personne que je sache, ne serait désireux d'aucune accointance avec le dégoûtant Chinois, son frère par les us et coutumes.

Avec cela que les Anglais sont pour eux et, tant de fois, nous avons eu à nous plaindre de ce dernier que ses sympathies nous éloigneraient de ses alliés. Encore que le Russe exile ses frères en Sibérie et qu'il tient sous son talon vainqueur la Pologne vaincue, il est chrétien et l'allié de la France, notre mère. Son empereur a invoqué le Dieu des nations et sa prière sera sûrement exaucée. Au point de vue économique, cette grande guerre devra fournir un débouché à nos produits agricoles. Fasse que nous en bénéficions comme lors de la guerre de l'Afrique Sud.

Mais me voilà bien loin de Ste-Hélène, heureusement qu'on voyage vite en pensée et me voilà déjà tout à nos nouvelles locales.

Mde Calixte Massé, née L. Boucher, malade depuis deux longues années, est décédée et a été inhumée lundi matin.

Mlle Emma, fille de M. Moise L'Etourneau, est décédée chez les Dames de la Providence, à Montréal, elle sera enterrée ici, vendredi.

C'est avec chagrin que nos paroissiens ont appris la mort de Mdes Nadeau et Boulay, née St-Jean et St-Germain. Aussi la très grave maladie de sœur du St Sacrement née Alice Dufault.

M. Léon Hébert, notre ex-paroissien nous est revenu au pays ainsi que Mde Pierre Leduc qui a passé les mois rigoureux de l'hiver à Tillbury et Détroit.

M. J. Tisdale s'est porté acquéreur de la terre du jeune Brodeur tué accidentellement aux Etats-Unis.

On s'attend au retour de quatre familles parties il y a déjà plusieurs années pour la Nouvelle-Angleterre. Tant mieux, revenez nous, car le Canada est prospère.

Le commerce de bois et de foin est très actif ce printemps; on envoie de ce dernier dans l'Est, à Warwick, Arthabaska et Sherbrooke.

Ailleurs, on s'occupe beaucoup de savoir si les édifices publics et particulièrement les églises sont pourvues d'issues nécessaires en cas d'incendie. Ici, il serait sage d'imiter l'exemple de nos voisins afin de n'être pas exposés aux maux qui peuvent survenir aux gens des campagnes comme à ceux des villes. La vigilance et la prudence sont les sœurs de la sécurité.

GUSTAVE.

P. S.—A la douce mémoire de M. Louis Marin.

Comme j'allais remettre ma causerie au courrier on me donna une lettre de faire part m'invitant aux funérailles d'un homme de bien, Ls Marin, bourgeois, d'Acton Vale.

Le lecteur se souviendra sans doute qu'aux jours sombres du der-

mier mois de novembre, je lui apprenais le décès de Mde L. Marin, l'épouse regrettée du bon citoyen qui n'a pu longtemps survivre à sa dévouée compagne. On comprend que la douleur morale, plus que le mal corporel, a tué cet homme au cœur généreux, à l'intelligence si vive. Depuis quelques années M. Marin ne tenait de ce monde que pour faire le bonheur à sa chère famille. Né à St-Simon en 1831, il eut une carrière très intéressante car il fut grand voyageur et c'était plaisir de l'entendre raconter les phases accidentées, parfois dramatiques de sa vie aventureuse. Homme instruit, jugement éclairé, beau et solide gaillard au jour de sa jeunesse et de l'âge mur, il sût en tout temps et tous lieux gagner et mériter l'estime de ses concitoyens. Il est mort en chrétien résigné, confiant en la miséricorde de Celui qui sait récompenser tous les justes.

G.

St-Pie, I.—A la première session du conseil municipal du village de St-Pie, tenue ce jour, M. Léon Marin, a été nommé maire du village de St-Pie, et le notaire J. B. S. Bathalon a été nommé secrétaire-trésorier.

C'est prouvé

La santé pour les malades désespérés atteints de rhumes persistants est obtenue par l'emploi du BAUME RHUMAL dont l'efficacité est prouvée par des milliers de guérisons radicales. En vente chez tous les pharmaciens.

M. Burel, hôtelier du quartier cinq, avait été poursuivi pour vente illégale de boisson le dimanche.

L'accusé a jugé bon de ne pas comparaître. Il paraît avoir laissé la ville.

M. Boughton, qui était le gérant si populaire de la manufacture The Penman Mfg, Cie, est en visite à St-Hyacinthe, chez son gendre, M. L. Payan, manufacturier.

DECES

M. Ulric Normand, si-devant employé à la manufacture Paquet & Goubout, est décédé mercredi. Le défunt était âgé de 42 ans.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à samedi, le 26 mars 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction d'une approche pour relier la pile isolée avec le rivage à Lotbinière, comté de Lotbinière, Québec, lesquelles devront être cachetées, adressées au sous-signé et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une approche au quai de Lotbinière".

On peut consulter les plans et devis au bureau du maître de poste Lotbinière, au ministère des Travaux publics, Ottawa, et au bureau de Ph. Béland, surintendant des Travaux publics, du Dominion, Québec, (bâtisse du bureau de poste.)

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministre fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de quinze cents piastres (\$1,500.00) à l'ordre de l'hon. ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise, ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED GELINAS, Secrétaire

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 27 février 1904.

N.B.—Le département ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 2f.

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE.

S'adresser à J. N. DUBRUE, 101 rue Girouard, St-Hyacinthe, j. a. c.

TERRAIN A VENDRE

Rue Girouard vis-à-vis la propriété de M. V. E. Fontaine, un terrain de 56 par 107, avec bon quai. Conditions faciles. S'adresser à MAGLOIRE COTÉ, j. a. c. St-Hyacinthe.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITION UNIVERSELLE DE SAINT-LOUIS 1904. 30 Avril la 1er Décembre 1904.

L'exposition montrera un progrès général.

Il y aura des édifices spéciaux pour l'anthropologie, la science naturelle de l'homme, et pour l'éthnologie, science des races.

Service des Trains

DE ET POUR

ST-HYACINTHE.

DEPART	EST	ARRIVE
9.14 a. m.	Richmond, Québec,	5.25 a. m.
5.35 p. m.	Island Pond et sta-	11.45 p. m.
9.20 p. m.	tions interméd.	5.35 p. m.
9.14 a. m.	Portland et sta-	5.25 a. m.
9.20 p. m.	tions interméd.	5.35 p. m.

OUEST

5.25 a. m.	Montréal, Toronto,	9.14 a. m.
7.20 a. m.	Buffalo, Détroit,	5.35 p. m.
11.45 p. m.	Chicago et toutes	6.20 p. m.
5.35 p. m.	stations à l'ouest.	9.20 p. m.

SUD

5.25 a. m.	St-Jean, Boston	9.14 a. m.
7.20 a. m.	via C. V. Ry.	9.20 p. m.
5.35 p. m.		
11.45 a. m.	St Jean (local)	5.35 p. m.
5.25 a. m.	Rouses Pt. New-	9.14 a. m.
7.20 a. m.	York via D. & H.	5.35 p. m.
5.35 p. m.	Co.	
11.45 a. m.	Rouses Pt. (local)	5.35 p. m.
	Hemmingford,	
5.25 a. m.	Huntington, Mus-	5.35 p. m.
11.45 a. m.	seena Springs et les	
	stations intern.	

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à A. ST-AMOUR agent de billets, 29 rue Laframboise, ou à E. FOURNIER, chef de gare à St-Hyacinthe.

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit:

G. T. R. — Allant à Montréal, 5.25, 7.20, 11.45, A. M., 5.35 P.M.

Allant à Acton, etc., 9.14 A. M., 5.35, 9.20 P. M.

Local, G. T. R., arrive à 6.20 P.M.

C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M.

Allant à Farnham, etc., 8.15 A. M., et 4.05 P. M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 5.35 9.14 A. M., 4.45, 8.35 P. M.

Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 6.04, 9.05, 1.10 P. M.

Q. S. R.—Allant à St-Jean, 7.45 A. M., et 5.15 P. M.

Allant à Sorel, 9.00 A.M., et 6.30 P. M.

A Vendre

La propriété de Mme Patrik Burke, rue Cascades. Ce terrain, très convenable pour y bâtir un théâtre, magasins, etc., sera vendu en lots ou en bloc, selon le désir de l'acheteur. Conditions faciles.

S'adresser à

Dr J. A. GIROUARD, Lewiston, Me. j. a. c.

Propriété à vendre, rue Girouard, quartier No 5, voisine de la résidence de M. T. E. Fee. Possession immédiate. Conditions faciles

S'adresser à

C. A. SIMARD, St-Hyacinthe. j. a. c.

A VENDRE

Une terre située au 3ème rang de St-Rosalie à 1/2 mille de St-Hyacinthe, à vendre ou à échanger pour une propriété de ville.

S'adresser à A. PERRAULT, 39 Rue Laframboise, St-Hyacinthe. j. a. c.

Maison à Vendre

Le soussigné offre en vente sa jolie résidence, 10 rue Rosalie, en face du Carré. La maison contient 10 appartements, avec bain, W.-C., et toutes les améliorations modernes. Chauffage à l'eau chaude, Eclairage au gaz.

LS. MARIER, St-Hyacinthe. j. a. c.

Marché Clapin

251 Rue Cascades

Malgré les hauts prix et l'extrême rareté du poisson frais cette semaine nous offrons les lignes suivantes à des prix comparativement très bas:

P. tit poisson,	le quart	\$ 3 00
" "	quart de minot	30 cts
Steak de morue,	la lb	10 "
Brochet	" "	8 "
Morne fumée	" "	9 "
Steak de Flétan	" "	15 "
Saumon frais (ou saumon)	" "	12 1/2 "
Huitres fraîches	la pinte	50 "
Anguille de mer	la lb	6 "
Beurre de ferme en rouleaux 1er ch.		20 "
Jambon roulé	la lb	13 "
" pie-nic	" "	11 "
Bacon Anglais	" "	15 "
Sauce blanche	" "	10 "
Sauce Françoise	" "	" "

FEUILLETON
AMES D'ELITE

— Hélas ! fit-elle, je n'en pense rien de bon...
Au lieu de s'améliorer, son état, malheureusement, devient chaque jour plus inquiétant, me préoccupe chaque jour d'avantage...
A première vue, cela paraît peu de chose, mais pour qui connaît Renée, elle est atteinte profondément, j'en ai peur.
— Et je suis bien obligé de penser comme vous Thérèse... et cela m'accable, cette obsession, ce supplice de tous les instants.
Voir s'étioler sous ses yeux, ce qu'on aime le plus au monde...
— Et se dire qu'il n'y a pas de remède, continua Mme Chappart ; car nous avons tout fait, tout essayé...
Que de tentatives vaines depuis deux années ! que d'angoisses !...
— Cependant, dit Guillaume, c'est justement au sujet d'un remède possible que je venais vous consulter ce matin, Thérèse.
Vous pleurez, en fermant dans votre appartement, je vous en supplie, ne voyez aucun reproche dans mes paroles— moi je me lamente moins et j'observe davantage...
Renée est minée par un mal mystérieux, cela est incontestable, et nous sommes d'accord avec les médecins sur ce point que la maladie a une cause toute morale...
En effet effet notre fille possède un tempérament nerveux à l'extrême, elle est en outre renfermée, elle ne parle que quand il lui plaît, elle subit les impressions avec une violence inouïe...
Tout cela l'a rendue plus sensible... plus apte à la souffrance, si j'ose ainsi dire
Et pour comble, son entêtement à ne pas vouloir nous avouer ce qu'elle a...
Tenez, hier au soir, je l'ai interrogée de nouveau, j'ai essayé par tous les moyens de persuasion de lui faire avouer son secret, ça été en pure perte...
Un moment elle s'émeut, on l'espère, on croit qu'elle va enfin parler, hélas ! non ! sur ses lèvres l'aveu expire...
— Terrible enfant ! murmura Thérèse en pleurant, terrible enfant, elle me désespère !
— Ne vous laissez point ainsi accabler, ma chère, gardez du sang-froid.
Raisonnons !
Pensez-vous que si nous trouvions par hasard la cause du mal, nous serions bien éloignés de trouver également le remède ?
— Certes non ! mais vous oubliez donc, Guillaume, tout ce que nous avons tenté pour arriver à ce résultat ?
Nous avons successivement fait toutes les suppositions ; nous les avons examinées, étudiées avec un soin inouï, même les plus absurdes.
Et nous sommes arrivés à cette constatation désolante que rien, dans la vie de Renée, n'était de nature à nous éclairer.
— Jusqu'ici il y a quelques jours, oui, mais...
Thérèse se dressa vivement : une légère teinte rose anima la matité de ses joues ; ses yeux brillèrent d'espérance.
— Vous avez découvert quelque chose, vous connaissez le secret de Renée ? cria-t-elle avec emportement.
Oh ! Guillaume, par pitié, dites ! dites vite !
L'usinier mit un doigt sur ses lèvres.
— Chut ! fit-il, ne parlez pas si haut, quelqu'un pourrait entendre...
Et, baissant la voix, il ajouta :
— Oui, Thérèse, je sais...
Le mal de Renée, c'est l'amour !
— Je le soupçonnais, murmura Thérèse, mais qui peut-elle aimer ?
Nous connaissons tous ceux qui approchent notre enfant, et nous sommes certains...
— Renée aime, et c'est parce qu'elle aime sans espoir qu'elle souffre, interrompit Chappart.
Écoutez moi plutôt.
Longuement, avec un grand luxe de détails, l'usinier raconta alors à Thérèse stupéfaite les événements de la veille au soir

La mère de Renée ouvrait de grands yeux effarés, et il ne lui fallut rien moins que l'assurance formelle de son mari pour qu'elle ajoutât foi à cette invraisemblable histoire.
— Maintenant, êtes-vous convaincue ? lui demanda Guillaume quand il eut achevé, et demeurez-vous d'accord avec moi que notre fille est éprise follement de ce jeune officier qui s'introduit à la dérobée chez moi pour courtiser sa sœur ?
— Il faut bien que je me rende à l'évidence, balbutia Thérèse, mais cela me dépasse...
Où et quand ma cousine et Paulette ont-elle pu faire la connaissance de ce jeune homme ?
Elles ne connaissent personne en particulier, elles ont toujours vécu dans la retraite... je m'y perds !...
— Cela, ma chère, nous n'avons pas à le rechercher pour l'instant. Mais il est de toute évidence que voici ce qui s'est passé :
Le hasard d'une promenade, par exemple, a mis en présence Isabelle, Paulette et ce soldat.
L'intrigue, alors, s'est nouée aisément, puisque ces deux créatures sont demeurées seules à Pierre-Bénite pendant une année à peu près.
Et l'officier, s'apercevant qu'il avait affaire à une petite... dévergondée, ne s'est pas fait scrupule de les circonvenir.
On me sait riche, et une grosse dot, c'est agréable à prendre pour un soldat sans le sou, car vous ne m'ôtez pas de l'idée qu'il ne possède pas un radis, ce misérable-là !
Mais passons, je n'ai point présentement à m'occuper de ses visées...
C'est Renée qui m'intéresse, Renée seule...
— Pauvre chère enfant ! murmura Thérèse, pauvre chère enfant, âme entre toutes exquise...
Je devine bien maintenant à quelle pensée sublime elle obéit, quelle est sa folie de généreux sacrifice.
Pourquoi le destin, pour son malheur, l'a-t-il mise en présence de ce garçon aimée par Paulette, pourquoi faut-il qu'elle soit condamnée, notre douce enfant, à aimer le même homme que sa sœur ?
— Sa sœur, sa sœur, interrompit Chappart, une jolie acquisition que nous avons faite là, ma chère, et que j'étais sagement inspiré... de...
Ce fut au tour de Mme Chappart d'interrompre son mari.
— Je vous prie, dit-elle, ne revenons plus sur ce sujet...
J'ai beau aimer ma fille et souffrir de ses douleurs, jamais je ne serai injuste.
Laissons Paulette, dont l'unique tort est un peu de légèreté, et revenons à Renée.
Il est de toute évidence qu'elle se sacrifie au bonheur de sa sœur. Qui sait même si cette rivalité ne lui cause pas un profond sentiment de honte ?
Renée a un cœur très élevé.
— Ma chère, je ne m'égoterais pas là-dessus, je ne vous dirai pas ce que je pense de cette élévation de sentiments... vous bondiriez !
Le vrai, c'est que Renée tient de vous sa nature romanesque, qu'elle adore rêvasser, et que ce sont toutes ces choses qui ont aggravé le mal.
Mais il est trop tard pour récriminer, avisons plutôt aux moyens d'apporter remède.
Selon vous qu'y a-t-il à faire ?...
— Je ne vois malheureusement pas grand-chose, répondit Thérèse, après avoir réfléchi.
Il faudrait, si elle y consent, éloigner d'ici Renée, lui donner beaucoup de distractions, tâcher, enfin, qu'elle oublie. A moins que...
Mais non, non, la pensée qui me vient est irréalisable...
Cependant...
Ah ! quel dommage qu'il s'agisse de Paulette ! Quel malheur que le cœur de cette petite soit en jeu...
Au fait, est-il réellement en jeu, le cœur de Paulette ?
Croyez-vous, êtes-vous sûr qu'elle aime, pour tout de bon, ce jeune officier ?...
— Que voulez-vous dire ? interrogea Chappart impatient, que voulez-vous dire avec toutes ces réticences, toutes ces parenthèses ?
— Comment ! vous ne comprenez pas ?
Le meilleur remède ne serait-il pas de permettre que Renée épousât celui dont elle s'est affolée ?
— Si pardieu ! et cette idée m'est bien venue, mais si j'hésite ce n'est

point pour la même raison que vous, certes...
Je me fiche pas mal, moi, de ce que dira ou pensera Paulette...
Cette petite... étourdie est bien, je vous assure, le cadet de mes soucis, et s'il n'y avait qu'elle !
Seulement, dame ! la perspective n'est guère brillante...
Moi qui rêvais pour Renée un titre... une union aristocratique !...
Ce soldat doit être roturier et gueux ! pouah ! et il ne me sourit guère que ma fille s'appelle Marie Benoit ou Mme Durand...
Thérèse savait qu'une discussion sur ce sujet ne serait pas du goût de Guillaume, imbu de noblesse, férocement ambitieux, et qui avait rêvé jusqu'alors de faire servir sa fille à ses projets...
Quelle déception pour lui !...
Un mot, du reste, suffit à décider Chappart, à le rendre prêt à toutes les concessions.
— Et si notre fille meurt ? avait simplement demandé Thérèse.
Il n'en fallut pas davantage.
— Vous avez raison ! répondit l'usinier, et toutes considérations d'amour-propre doivent céder devant celle-là.
Je veux que Renée vive et qu'elle soit heureuse... cela d'abord...
Tous mes rêves vont s'écrouter, toutes mes ambitions seront déçues : tant pis ! je serai seul à en souffrir.
C'est pourquoi, Thérèse, puisque vous me voyez si résolu, vous consentirez, je l'espère, à m'aider en cette circonstance.
Il s'agit de notre fille, faites un effort. Abandonnez votre indolence coutumière.
— Je suis prête, dit simplement Mme Chappart, ordonnez !
— C'est cela, ne perdons pas une minute.
Vous allez vous rendre auprès de Renée, sur-le-champ.
Une mère, cela inspire plus de confiance qu'un homme, forcément, plus brusque, moins insinuant...
Sans rien lui laisser pressentir, toute-fois, sans qu'elle puisse se douter que nous connaissons son secret, interrogez-la, tâchez de lui délier un peu la langue, voyez enfin !
Moi, pendant ce temps, je vais savonner les oreilles de Paulette, et de la belle façon !
Elle aura peur, et je pourrai ainsi, sans effort, savoir ce qu'elle pense et connaître le nom de... du jeune homme enfin...
— Si elle aime vraiment, cette pauvre petite... si elle est aimée, prenez-la en pitié, Guillaume...
Elle a bien gagné un peu de bonheur et de tendresse...
Le filateur sursauta.
— Hé ! ma chère ! je vous trouve étonnante, vraiment !
Vous prétendez aimer votre fille et vous la condamnez ! Et cela pour de sottes questions de sentiment, par une sensibilité ridicule !...
Thérèse baissa la tête et soupira, mais elle ne répondit rien.
Il n'avait que trop raison, son mari... Guillaume et elle-même étaient maintenant maître du destin de Renée...
Aurait-ils le courage de la sacrifier ?
Il semblait que Chappart avait le don de lire sur le visage de sa femme, car il ajouta d'un ton radouci :
— Du reste, j'espère, Thérèse, qu'il ne s'agit pour Paulette que d'une aventure sans conséquence...
Elle est aussi légère que Renée est posée, sérieuse, raisonnable, réservée...
Nul doute qu'elle n'ait vu dans cette intrigue autre chose qu'une distraction amusante...
Ces petites filles ! ça se paie le luxe de passionnettes dont elles se moquent bientôt après...
Fiez-vous à moi, et à ma perspicacité...
Si par hasard la chose était plus sérieuse que je ne le suppose, eh ! bien... eh ! bien avant de rien décider, je vous consulterais, pour que nous avisions ensemble : je vous le promets...
Sur ces mots il gagna la porte.
Au moment d'en franchir le seuil, il se retourna.
— A propos, fit-il d'un air volontairement négligent, observez donc votre cousine, ma chère, c'est intéressant !
Je crois qu'elle est maintenant guérie.
— Guérie ? balbutia Thérèse, feignant de ne pas comprendre.
— Eh oui ! je veux dire qu'elle n'est plus folle, quoi !

— Et-ce possible ?
— Dame ! on a vu des choses plus drôles ; enfin, observez !
Et sans attendre que sa femme atterrée eût répondu un seul mot, Guillaume sortit.
Paulette, dès son lever, s'était réfugiée auprès de tante Belle.
Là, elle attendait, tremblante, que son père la fit demander.
Mais personne encore n'était venu, et il allait être dix heures du matin.
— Serait-il possible que l'événement d'hier n'eût pas de suites ? pensait la jeune fille, se laissant aller à l'espoir.
Elle se hâtait trop de se réjouir, car au même instant un domestique venait la chercher pour la conduire auprès de M. Chappart.
— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! voilà l'orage ! murmura la pauvre petite en pleurant.
Mais un regard de tante Belle rendit à Paulette un peu de courage.
— Va ! lui dit Isabelle doucement... Va, ma chérie ! ne crains rien, quoi qu'il arrive.
Les beaux jours viendront pour toi.
— Je te crois, lui répondit l'enfant, et je vais essayer d'être forte...
Néanmoins, elle était fort pâle lorsqu'elle fut introduite dans le cabinet paternel.
Guillaume attendait là sa fille cadette, armé de son visage le plus sévère.
— Mademoiselle, commença-t-il, dès qu'il vit paraître Paulette, j'espère que vous allez m'expliquer un peu les choses.
Votre franchise seule dictera ma conduite et vous assurera mon indulgence...
— Papa... bégaya la pauvre, frissonnante.
— Laissez-moi parler !
Comment ! oubliée des plus élémentaires convenances, vous permettez-vous de nouer une intrigue, d'avoir des entrevues secrètes avec un jeune homme que votre père ne connaît même pas !...
Ce jeune homme, vous avez l'audace de le voir en cachette, ici !
Chez moi, chez votre père... vous permettez de donner des rendez-vous clandestins !...
Et vous avez une sœur, la plus chaste, la meilleure des jeunes filles, à qui vous ne craignez pas de donner ce mauvais exemple !
— Renée ignore... hasarda Paulette, et je vous assure, papa, que je ne faisais et je n'ai jamais fait aucun mal...
Tante Belle ne me quittait pas...
— C'est là un beau chaperon ! une jolie sauvegarde ! si vous n'avez jamais qu'une folle pour vous conseiller, mes compliments, mailla Chappart.
— Vous ne vous êtes jamais occupé de savoir si j'étais bien ou mal guidée, répliqua la jeune fille, se remettant peu à peu...
Tante Belle fut en réalité ma vraie mère, car ni vous ni maman ne m'avez aimée, et j'ai dû me contenter de son affection.
Eh bien ! père, je puis vous affirmer que tante Belle n'aurait jamais toléré de ma part aucun acte irrépréhensible...
Sa présence, hier, devrait vous prouver combien cette entrevue était innocente.
— Il ne manquerait plus qu'elle ne le fût pas ? grommela Chappart.
N'importe ! mademoiselle, vous avez mal agi, et je ne sais ce qui me retient de vous punir sérieusement, de vous enfermer dans un couvent jusqu'à votre majorité !
Les yeux pleins de larmes, les mains jointes, Paulette s'écria :
— Papa ! je vous en supplie, ne faites pas cela !
Ne me séparez pas de tante Belle ! ne m'éloignez pas de Renée... ma chère sœur...
Je vous demande sincèrement pardon de ce que j'ai fait...
— Je vous pardonnerai peut-être, mais sous conditions, et seulement si vous me promettez de cesser désormais tout commerce avec ce jeune homme, prononça Chappart.
L'enfant courba la tête ; des sanglots se brisèrent dans sa gorge...
Ne plus revoir Jean, quelle douleur ! quel chagrin pour son pauvre petit cœur si tendre !
Mais pour demeurer près de tante Belle, elle consentait à souffrir...
— Je vous le promets, papa, bégaya la jeune fille à travers ses pleurs.
(A continuer)

L.P. MORIN & FILS
ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES
DECOUPAGES, ETC
Spécialité :
Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
AUSSI !
Assortiment complet de
BOIS DE SCIAGE.
Séchés à la vapeur, préparés et bruts
Bois de Charpente,
Bardeaux, etc.
Tout ouvrage fait promptement.
Satisfaction garantie.
Coin des rues...
St-Antoine et St-Joseph
* **St-Hyacinthe**

L. A. MASSE,
ASSURANCE
The Manufacturers Life Insurance Co
Feu,—Vie,—Accident,—
Marine,—Bris de Vitres,—
Identification,—Garantis,
Bureau de la Manufacturers Life,
172 Boulevard Gironard,
ST-HYACINTHE.
Argent à prêter. Tél. Bell 31

L. N. TRUDEAU
DENTISTE
102 Rue MONDOUR
ST-HYACINTHE.
Dentiers de toutes sortes faits sur
mandes. Prix modérés.
DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR
par un nouveau procédé.

Simard & Godbout
Ancienne place de J. D. Renaud
No 210 Rue Cascades,
ST-HYACINTHE
Meubles de Salon, Boudoir, Salle
à Diner, Chambre, etc.
Meubles sur commande.
Réparations faites avec soin.

G. H. Henshaw, Jr.
Agent General d'Assurances.
Vie : Confederation Life Ass. Co.
Feu : North British & Mercantile,
Norwick Union Association Co.,
Atlas Insurance Company.

TELEPHONES : Bureau 14, Résidence 258
O. DAoust
ENTREPRENEUR-PLOMBIER
134 Rue Cascades
St-Nyacinthe,
Appareils de Chauffage à l'Eau
Chaude et à la Vapeur
Plomberie en general
Fournitures pour Buvieries, Fromageries
et Moulins.
CORRESPONDANCE SOLICITEE

LE ROSAIRE
ET LES AUTRES
DEVOTIONS DOMINICAINES
REVUE MENSUELLE
publiée par
LES PERES DOMINICAINS
du Couvent de Saint-Hyacinthe,
(32 pages avec illustrations)
ABONNEMENT... \$1.00 PAR AN

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether his invention is probably patentable. Communicate strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year: four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co., 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par
A. J. Denis, domicilié en les cité et district
de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé
coin des rues Mondour et Cascades cité
de St-Hyacinthe.